



PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON

DATE : Le jeudi 17 septembre 2015 à 18 h 15
Centre d'opération de la CEUGM à Riverview

PRÉSENCES : Win Pearce, président
Clarence Sweetland, secrétaire
Julie Thériault, commissaire
George Somers, commissaire
David Muir, commissaire
Kevin Rice, directeur général, CEUGM

ABSENCES : Chanel Michaud, trésorier

1. Mot du président et approbation de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette réunion. L'ordre du jour est distribué et examiné.

C. Sweetland **propose** l'approbation de l'ordre du jour sans modification et G. Somers **appuie** la proposition.

Adoptée

2. Procès-verbaux des réunions précédentes

2.1 Procès-verbal (E) de la réunion ordinaire du 20 août 2015

Le procès-verbal est examiné.

D. Muir **propose** l'approbation du procès-verbal sans modification et C. Sweetland **appuie** la proposition.

Adoptée

2 abstentions - G. Somers et J. Thériault

2.2 Procès-verbal (F) de la réunion du 18 juin 2015

Reporté à la réunion d'octobre.

2.3 Procès-verbal (F) de la réunion du 16 juillet 2015

Reporté à la réunion d'octobre.

- 2.4 Procès-verbal (F) de la réunion du 20 août 2015
Reporté à la réunion d'octobre.
- 3. Affaires découlant
 - 3.1 Affaires découlant - Annexe 1
Tous les points figurent séparément à l'ordre du jour.
- 4. Programme de construction d'immobilisations – Études techniques
 - 4.1 Projets d'immobilisations
 - 4.1.1 Diagramme de Gantt - Calendrier et état d'avancement des projets d'immobilisations importants en 2015.
Aux fins d'information.
 - 4.1.2 État d'avancement du projet de compostage
Le projet de la plateforme de maturation est reporté à l'an prochain.
 - 4.2 Matériel et contrats – Recommandations et attributions
 - 4.2.1 Aucun point ce mois-ci.
 - 4.3 Études et rapports d'ingénierie
 - 4.3.1 Aucun point ce mois-ci.
 - 4.4 Rapport des dépenses relatives aux projets d'immobilisation - août 2015
Le rapport est examiné.
- 5. Finances et administration
 - 5.1 Rapport financier mensuel – août 2015
Aux fins d'information
 - 5.2 Rapport d'exploitation mensuel – août 2015
Le rapport est examiné. G. Somers demande à savoir si TransAqua met en place la désinfection dans le cadre de la modernisation des installations de traitement des eaux usées. K. Rice signale que la désinfection fait partie du plan

d'agrandissement. À la réunion de la Commission au mois d'août. C. Allain avait déposé un échéancier de projet préliminaire basé sur le modèle traditionnel conception-soumission-construction. Dans cet échéancier, la désinfection est prévue en 2021-2022 puisque non obligatoire dans la réglementation fédérale, mais elle sera exigée pour l'approbation de notre plan d'exploitation. La province pourrait exiger que cela soit fait d'ici 2020 mais elle serait en faible position si elle ne fournit pas de financement.

D. Muir quitte la réunion à 18 h 30.

5.3 Budget annuel d'exploitation et d'immobilisation pour 2016 – Ébauche

K. Rice présente la première ébauche du budget annuel d'exploitation et d'immobilisation pour l'année prenant fin le 31 décembre 2016. Une discussion s'ensuit.

Le président demande comment il se fait que Moncton montre une croissance/décroissance de 0,00 % d'unités. K. Rice signale que les chiffres relatifs aux unités d'usagers pour la ville de Moncton en 2016 ont été reçus mercredi le 16 septembre, après que le document budgétaire ait été imprimé. Il signale que M. Asplet a commencé à préparer la deuxième version du budget en développement et a intégré les chiffres mis à jour pour Moncton (39 853) dans l'ébauche qui sera présentée à la réunion d'octobre de la Commission.

K. Rice demande à ce que les commentaires et les questions touchant l'ébauche du budget lui soient acheminés avant la réunion d'octobre.

6. Divers

6.1 Rapport du directeur général – août 2015

Le rapport du directeur général du mois d'août 2015 est examiné. K. Rice signale qu'il a rencontré tous les membres du personnel de TransAqua. Il fait ressortir quelques-uns des points pertinents de son rapport.

6.2 Ordre du jour des réunions de la Commission – Modification proposée – DG

K. Rice présente une note en date du 8 septembre 2015 portant sur la modification proposée de l'ordre du jour des réunions de la Commission. Chaque élément du segment analytique de son rapport est longuement discuté. La répartition des fonctions de gouvernance et des fonctions opérationnelles font l'objet de plusieurs questions qui sont discutées.

La recommandation du directeur général visant à retirer l'élément Sommes à payer de la section 7 – Points d'information est remise en question, pour s'assurer qu'ils soient soumis à l'examen des vérificateurs. K. Rice confirme que

les vérificateurs feront l'audit de tous les éléments de notre bilan en date du 31 décembre 20XX. Le solde des sommes à payer à cette date fait partie de ce bilan et donc les sommes à payer en date du 31 décembre 20XX seraient examinées dans l'audit. Toutefois la liste des sommes à payer à la fin de chaque mois ne serait pas examinée systématiquement par les vérificateurs. On fait remarquer que cette liste ne représente pas tous les paiements effectués ou à effectuer chaque mois, mais seulement les sommes qui restent en souffrance à la fin du mois; par exemple une facture reçue le 10 du mois, dont le délai de paiement est de 7 jours, aura été réglée le 17 du mois ou légèrement plus tard, et ne figurerait jamais sur la liste mensuelle des sommes à payer. Par contre une facture ayant un délai de paiement de 30 jours qui est reçue durant le mois figurerait sur la liste. Dans le cadre d'un audit ordinaire, les vérificateurs prélèvent au hasard un échantillon des factures inscrites aux comptes durant l'année et les vérifient du point de vue du codage, de l'autorisation de paiement, de l'approbation signée et du paiement (avec autorisation et approbation appropriées). Il est suggéré que si le trésorier désire continuer d'exercer une surveillance en faisant l'examen des factures, celles-ci pourront être mises à sa disposition en temps utile. Le directeur général ne recommande pas leur inclusion dorénavant dans le dossier de réunion.

Les personnes présentes conviennent que la liste mensuelle des sommes à payer soit enlevée de l'ordre du jour et transmise au trésorier chaque mois et à tout Commissaire sur demande.

Une formule proposée pour l'ordre du jour est soumise à la considération de la Commission et se présente comme suit :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation des procès-verbaux
- Déclaration de conflits d'intérêt
- Résolutions en bloc
- Soumissions des commissaires
- Affaires financières
- Examen de questions distinctes des résolutions en bloc
- Correspondance générale
- Affaires supplémentaires
- Levée de la réunion

G. Somers demande à connaître les lignes directrices sur ce qui constitue un conflit d'intérêt.

Avant de donner leur approbation à la nouvelle formule pour l'ordre du jour de la réunion publique, les membres de la Commission demandent que le directeur général présente un rapport indiquant qu'il a effectué les recoupements avec le rapport de la vérificatrice générale et les règlements administratifs de la Commission.

6.3 État d'avancement des demandes de financement

Aucune mise à jour.

6.4 Plan d'immobilisations – après le PPP

Aucune mise à jour.

6.4.1 Étude à venir sur la stratégie commerciale

Aucune mise à jour.

6.5 Examen de la mise à jour des règlements administratifs

G. Somers conteste la section 13, Signataires des paiements. Après une brève discussion il est déterminé que le règlement administratif prévoit que les paiements de moins de soixante mille dollars seront approuvés par le directeur général et que les paiements de plus de soixante mille dollars seront présentés à l'approbation des commissaires. G. Somers indique que les mots « avec mise au courant des membres de la Commission » devraient figurer dans la formulation du règlement administratif.

C. Sweetland suggère que K. Rice examine le règlement administratif et propose une formulation révisée aux membres de la Commission.

6.6 Accréditation du laboratoire par la CALA

L'assemblée examine une note de K. Rice en date du 8 septembre 2015 portant sur l'accréditation nationale de CALA pour le laboratoire de TransAqua. Aucune objection n'est soulevée à la recommandation d'inclure les frais d'accréditation nationale dans le budget opérationnel de 2016

7. Points d'information

7.1 Procès-verbal approuvé - réunion du comité technique du 10 juin 2015

7.2 Sommes à payer – août 2015 (voir au point 6.2 ci-dessus)

7.3 125^e anniversaire de Moncton – Publicité

Ce point fait l'objet d'une discussion et tous conviennent que TransAqua ne participera pas à cette publicité.

7.4 Article du T&T sous le titre « Moncton-Riverview-Dieppe federal candidates weigh in on causeway replacement » (Les candidats se prononcent sur le remplacement du pont-chaussée.)

7.5 Entrevue du DG à Global TV le 1^{er} septembre 2015 pour discuter de la mise à niveau des installations de traitement

7.6 Entrevue de la CBC avec des surfeurs et des spectateurs au Parc du Mascaret le 2 septembre 2015

- 7.7 Blogue 'Rabble' reçu le 6 septembre 2015 sous le titre « Lessons From Moncton's water privatization experience » (Leçons à tirer de l'expérience de la privatisation de l'eau à Moncton)
- 7.8 Lettre de Paul Groody sur l'examen PPP sous le titre « Re: Bad Deals...and worse » (Mauvaises affaires... et de mal en pis) présentée au Conseil municipal de Saint John le 20 juillet 2015
- 7.9 La nomination de TransAqua a été soumise aux 30^e prix annuels pour l'excellence en affaires de la Chambre de commerce du Grand Moncton, catégorie Environnement.
L'assemblée convient que K. Rice et M. Asplet doivent assister à la cérémonie du 29 octobre au nom de TransAqua.

8. Prochaine réunion

Prochaine réunion le 15 octobre 2015 à 16 heures.

C. Sweetland **propose** de lever la séance publique.

La séance est levée à 20 h.